



Mairie de Saint-Joseph
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

EXTRAIT N°70/2018 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2018

13 DEC. 2018

Date de convocation : Le 04 décembre 2018

la L'an deux mil dix-huit et dix décembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie dans la salle des délibérations sur convocation et sous la présidence de M. Athanase JEANNE-ROSE, maire.

Nombre de conseillers municipaux

En exercice 33

PRESENTS : Adjoints : M. Simon MORIN, Mme CRAMER Jeannette, M. JEANNE-ROSE Romuald, M. NOLEO Eric Mme BELLIARD Valentine, Mme THALY-PONTAT Lysiane, M. ZAIRE Georges, Mme MONDESIR Manuela

En début de séance :

Présents 19
Procurations 0
Absents 12
Excusés 2

Conseillers municipaux : M. Mathurin BASTE, M. SOLBIAC Honoré, Mme JOISIN Marie-Yolaine, Mme MARIE-JOSEPH Jocelyne, M. Hubert BAUBAND, Mme GOLVAT Agnès, M. COURTINARD Jean-Marc, M. NAPOLY Raymond, M., M. MARLET Camille M. PETIT Claude-Henri.

ABSENTS EXCUSES : Mme AGEE Marie-Claire, Mme LAMIN Marie-Josée.

En cours de Séance :

Présents 18
Procurations 0
Absents 13
Excusés 2

ABSENTS NON EXCUSES : Mme CALVEYRAC Arlette, M. VERIN Fred, Mme GRUTUS Elise, Mme Nicole LIPAN, M. CHARLEC Charlery, M. BOLO Laurent, M. CARIN Michel, Mme ROBAR Raymonde, Mme DANGLADES Youli, Mme DUPUY Olive, JOSEPHINE Adrien, Mme ARNETON Thérèse

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice service juridique et réglementation), Mme Muriel VAUTOR (Directrice service sport culture vie associative).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures quinze minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Valentine BELLIARD pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée

CREATION DE POSTES AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE 2016

Le maire expose :

Vu l'article 39 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 relative au statut de la Fonction Publique Territoriale

Considérant que la promotion interne est un mode dérogatoire au concours qui permet aux fonctionnaires d'accéder au cadre d'emplois supérieur.

Considérant la nécessité de créer un poste pour la nomination d'un agent titulaire inscrit sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne

Considérant l'avis favorable rendu par la CAP des 29 septembre et 12 octobre 2016.

.....
Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

D'APPROUVER la création d'un poste de technicien en vue de procéder à la nomination d'un agent titulaire inscrit sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait et Délibéré à Saint-Joseph en l'Hôtel de Ville, le 10 décembre 2018

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



La Maire

A. JEANNE-ROSE